

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

### Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

### Periode de référence

Date de début

01/08/2019

Date de fin

31/07/2020

### Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

### Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

81

## INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

vosre résultat total est **84/100**

*71 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus*

## INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>ouvriers</u>	nc	nc	10.9%	12.7%
<u>employés</u>	nc	nc	nc	nc

vosre résultat final est **7.1%**

*écart favorable aux hommes*

vosre note obtenue est **31/40**

<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	nc
--	----	----	----	----

<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	nc	nc	nc
-----------------------------	----	----	----	----

## INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	4.5%	8.1%

vos résultats en nombre équivalent de salariés\* est **1.3**  
écart favorable aux hommes

vos notes obtenues sont **35/35**

vos résultats en pourcentage est de **3.6%**, la note obtenue est de **25/35**  
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* si ce nombre d'hommes n'avait pas reçu d'augmentation parmi les bénéficiaires, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.



### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

## INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats finaux sont **2**  
les hommes sont sur-représentés

vos notes obtenues sont **5/10**